

## Respect zone

Impossible de l'ignorer lorsqu'on pénètre dans la cour de Saint-Pol Roux : le logo bleu «*Respect zone*» s'affiche bien en évidence à l'entrée de ce collège brestois. Quelle en est la signification ?

Le 10 février, les responsables de l'établissement et élèves ambassadeurs *Respect zone* l'ont expliqué à la ministre Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.



Laurence Rossignol avec les ambassadeurs

Le collège s'est engagé dans la démarche *Respect zone*, initiée par Philippe Cohen, pour lutter contre toutes les formes de discriminations et de harcèlement, en particulier via les réseaux sociaux. Depuis cinq ans, les élèves sont sensibilisés aux dangers du harcèlement et depuis deux ans l'établissement s'inscrit dans la démarche *Respect zone* qui peut se résumer par deux expressions : prévention des dangers du harcèlement et tolérance zéro pour les actes ou les propos de discrimination. «**Nous insistons particulièrement auprès des élèves pour leur expliquer qu'ils ne seront pas "des balances" s'ils signalent des faits de harcèlements**», ont expliqué la principale et la CDE du collège.

Au sein du collège, des élèves sont ambassadeurs. Ils ne sont pas élus mais choisis en fonction de leur motivation. Certains ont eux-mêmes été harcelés, d'autres ont pu harceler sans mesurer la portée de leurs actes et d'autres, enfin, veulent s'investir pour aider leurs camarades.

Les ambassadeurs *Respect zone* souhaitent interpeller les candidats à la Présidentielle et savoir ce qu'ils comptent inscrire dans leur projet pour lutter contre le harcèlement. Laurence Rossignol a rappelé l'importance, pour

son ministère, comme pour celui de l'Éducation nationale, de la lutte contre les discriminations et le harcèlement. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation nationale est partenaire de *Respect zone*.

Au quotidien, Laurence Rossignol intervient auprès des entreprises présentes sur les réseaux sociaux pour demander de modérer plus efficacement les publications de leurs utilisateurs. Cependant, même si certains sites font manifestement preuve d'une totale mauvaise foi, la question de la censure mérite une vraie réflexion : qu'est-ce qui relève du harcèlement ?

Il faut du temps pour mettre en place les procédures de contrôle. Mais, avant qu'elles ne soient opérationnelles, la ministre considère que l'action, menée sur le long terme au collège Saint-Pol Roux, est ce qu'il y a de plus efficace. D'autant que maintenant, des ambassadeurs *Respect zone* formés au collège sont devenus lycéens et mettent en pratique ce qu'ils ont appris au collège.

Le harcèlement n'est pas une fatalité, pour peu qu'adultes et élèves se mobilisent pour repérer et sanctionner des comportements inacceptables, sur les réseaux sociaux ou dans les cours de récréation.

CAP  
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 16/2/2017



PRESSE

URGENTE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

## Aides aux victimes

L'aide aux victimes va prendre une nouvelle dimension avec la création d'un secrétariat général à l'aide aux victimes.

Déjà, l'action de la secrétaire d'État, Juliette Méadel, a permis de considérablement améliorer la prise en charge des victimes d'attentats, d'accidents collectifs ou de catastrophes naturelles.

La création d'un secrétariat général à l'aide aux victimes (SG-AV), structure interministérielle chargée de coordonner l'action des ministères, permet de pérenniser l'action engagée. Cela répond à une demande des associations. Le SG-AV sera placé sous l'autorité du premier ministre.

Depuis 2012, le gouvernement a fait de l'aide aux victimes une priorité, afin de leur rendre justice plus efficacement.

PS29

## Chiffre de la semaine

62 200

C'est le nombre de nouveaux emplois salariés créés au 4<sup>e</sup> trimestre dans le secteur marchand, soit deux fois plus qu'il y a six mois.

# Un budget à la hauteur des ambitions

**Avec les nouveaux transferts de compétences intervenus avec la loi NOTRe au 1<sup>er</sup> janvier 2017, et ceux qui interviendront en cours d'année, c'est le budget d'une « nouvelle Région » qu'ont adopté les conseillers régionaux de Bretagne lors de la session des 9, 10 et 11 février. Le groupe de droite s'est abstenu tandis que le FN a voté contre.**



« Une nouvelle Région »

**« Avec plus d'1,6 milliard d'euros pour cette année et la programmation de 2,6 milliards d'investissements pour les cinq prochaines années, notre ambition est inédite »,** a insisté d'emblée le président, Jean-Yves Le Drian. En 30 ans le budget de la Région a été multiplié par dix.

Et tous les effets du troisième acte de la décentralisation ne se sont pas encore

fait sentir puisque la Région va s'atteler à l'élaboration du SRADDET, le schéma régional d'aménagement durable du territoire.

Cet exercice est rendu d'autant plus nécessaire que la Bretagne est confrontée, comme les autres régions, à des questions majeures, globales, auxquelles elle doit trouver ses propres réponses locales : risques de déséquilibre des activités et des richesses, transition numérique, dérèglement climatique, préservation du foncier agricole, nouvelles mobilités... **« Aborder ces questions, y apporter collectivement des réponses, à la fois ambitieuses et consensuelles, y intéresser nos concitoyens, cela aussi c'est de la compétence de notre institution. C'est l'exercice qui nous mobilisera tout au long des deux années qui viennent puisque nous l'adopterons en 2019 »,** a indiqué Jean-Yves Le Drian.

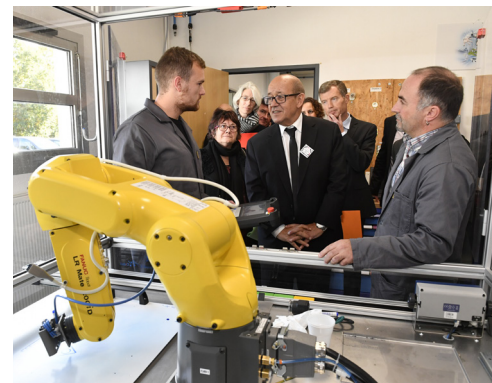
**« Ce budget 2017 marque une nouvelle étape dans l'histoire de la décentralisation. »**

Le budget 2017 traduit les ambitions de la Région et les grandes orientations qu'elle souhaite mettre en œuvre. C'est ainsi que 679 millions d'euros (42 % du budget total) seront consacrés à la formation initiale et continue.

396 millions d'euros seront consacrés

aux transports et 224 millions d'euros pour l'économie.

Pour un aménagement équilibré du territoire, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale, la Région consacrera 74 millions d'euros.



42% du budget pour la formation

**« Ce budget n'est pas un budget de plus. Il marque une nouvelle étape de la régionalisation en concrétisant de nombreuses avancées et de nouvelles responsabilités pour lesquelles nous nous sommes battus au fil des années. Je pense à la compétence globale sur l'emploi, sur l'orientation, sur l'eau, sur l'économie, sur la culture, sur le maritime et les transports. Autant de domaines où nous pouvons enfin expérimenter ou désormais agir de plein droit »,** a conclu le président de la Région, Jean-Yves Le Drian.

## Les nouvelles compétences de la Région



### Transport de voyageurs

En 2017, la Région devient l'autorité organisatrice de l'ensemble des transports de voyageurs quel qu'en soit le mode en dehors des dessertes strictement urbaines. Cela représente 5 millions de voyageurs en autocars, 2,5 millions vers les îles, 10 millions en TER et 155 000 élèves.



### Développement économique

La Région assume désormais pleinement sa responsabilité pour le développement économique de la Bretagne. Le cap fixé est clair : l'avenir passe par l'innovation car ce sont les projets d'aujourd'hui qui seront les emplois de demain. Les innovations sont à la fois techniques dans les services de qualité, la logistique, les conditions de travail et dans l'agriculture, principal secteur de l'innovation en Bretagne.



### Stratégie maritime

La Région est devenue pilote de la stratégie maritime de la Bretagne. Les ports de Concarneau, Roscoff et Saint-Brieuc ont rejoint ceux de Saint-Malo, Brest et Lorient pour constituer un ensemble partenaire sans précédent, au service de la première région maritime d'Europe.



# Dezemer mad e Penn ar Bed !

**Passée la période d'agitation et d'hystérie entretenue par le Front national au moment de l'annonce de leur arrivée dans le Finistère, l'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés venant de Calais s'est effectué dans d'excellentes conditions.**

Quelques mois après les premières arrivées de demandeurs d'asile, c'est la conclusion à laquelle arrivent tous les élus qui comptent un centre d'accueil sur leurs communes, comme à Trégunc, Clohars-Carnoët ou Pleyber-Christ.

À Clohars-Carnoët, le centre d'accueil et d'orientation pour mineurs a fermé ses portes le 31 janvier. Une trentaine de jeunes, soudanais essentiellement, venant de Calais y ont passé quelques semaines, le temps, pour les autorités françaises d'étudier leurs demandes. Leur séjour s'est passé dans d'excellentes conditions, se félicite le maire Jacques Juloux. **« Leur détresse n'avait d'égale que leur gentillesse ».** Car se

sont bien des victimes qui ont passées quelques semaines dans le Finistère. Les organisations de passeurs leur font miroiter un Eldorado, en Angleterre et leur font croire qu'ils ne doivent faire confiance à personne.

**« Il faut souligner les bonnes relations entre la commune et les services de l'État »,** insiste Jacques Juloux. **« Tous les 15 jours, les représentants de l'État, du Conseil départemental et de la**



Un élan de solidarité dans le Finistère

**commune se sont rencontrés pour faire le point sur la situation des jeunes. »**

**« Et il faut aussi saluer l'élan de générosité des bénévoles »,** ajoute Thierry Piriou, maire de Pleyber-Christ. Immédiatement, des habitants se sont portés volontaires pour accompagner les réfugiés et leur donner des cours de français, notamment. Le même élan de solidarité s'est manifesté à Clohars-Carnoët et Trégunc où près de 200 personnes sont intervenues pour accompagner les réfugiés.

Même son de cloche du côté de Trégunc : **« Beaucoup de bruit pour rien »,** a résumé le maire, Olivier Bellec, dans une interview accordée à des collégiens, publiée dans *Le Télégramme*.

Les élus du Front national avaient tout fait pour qu'il en aille autrement. En utilisant les réseaux sociaux, mais aussi en appelant à une manifestation à Trégunc le 6 octobre. Heureusement, les Finistérien.nes ont su faire preuve de sang-froid et d'humanité.

## L'invité de la semaine

# La France identitaire

Éric Dupin

**Dans *La France identitaire*, enquête sur la réaction qui vient, (La découverte) Éric Dupin est allé à la rencontre de militants identitaires pour tenter de comprendre pourquoi et comment une partie de la jeunesse se laisse tenter par des solutions de rejet, de haine et de violence.**

**Cap Finistère : Comment passe-t-on des défricheurs aux identitaires ?**

**Éric Dupin :** J'essaie de comprendre la société française dans toute sa diversité. Or, même s'ils ne représentent qu'une minorité, les identitaires correspondent à une réalité française.

Dans *« Les Défricheurs »*, publié en 2014, je suis allé à la rencontre de personnes qui innovent, qui inventent de nouvelles manières de produire, de consommer, de faire vivre la démocratie. J'avais à cette occasion rencontré des femmes et des hommes heureux et optimistes.

Au contraire, les identitaires sont plutôt des gens malheureux qui vivent mal les évolutions de la société françaises et la

mutation ethnique de sa population. Et ils ont tendance à reporter sur les gens différents, d'origine immigrée, la cause de tous les maux.

**Cap Finistère : Pour paraphraser Renaud, à vous lire « internet c'est très dangereux et le football aussi un peu », non ?**

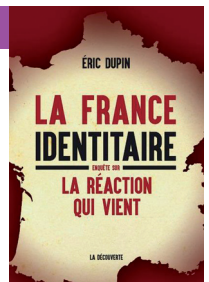
**Éric Dupin :** Les militants identitaires que j'ai rencontrés ne correspondent pas du tout aux caricatures de militants d'Extrême-droite, de type skinhead. Ce sont des hommes qui ont l'apparence de Monsieur Tout le monde, qui ont réussi leurs études et sont insérés économiquement et socialement. Il est vrai que la mouvance identitaire s'exprime principalement sur internet, à l'image de Pierre Sautarel, qui anime le site *Fdesouche*, qu'on peut qualifier de « site obsessionnel ». Ces militants considèrent que la coexistence entre « les Français de souche » et les autres est impossible. Il ne faut pas en faire une généralité mais il est vrai que plusieurs

militants identitaires que j'ai rencontré ont été très marqués par leur expérience dans les travées des tribunes du Paris Saint-Germain, au sein de groupes de supporters très marqués idéologiquement et ethniquement.

**Cap Finistère : Pensez-vous, comme André Bercoff, à une « libanisation » de la France ?**

**Éric Dupin :** Longtemps à gauche, André Bercoff est devenu un compagnon de route des identitaires. Il explique cette évolution par sa jeunesse, passée au Liban où il a vu des communautés s'affronter dans une horrible guerre civile. Pour l'instant, nous n'en sommes pas là. Cependant, la menace terroriste vise bien à permettre les conditions d'une guerre civile.

**Cap Finistère : Face à des extrémistes qui ne rêvent que d'en découdre**



Suite en page 4

# Agenda

27 février

Comité de campagne  
Présidentielle à Quimper.

4 mars

9h00 à 17h00 : Journée  
de mobilisation autour  
du projet de Benoît  
Hamon à Moulin-Mer.

18 mars

Débat autour de la  
question de l'égalité.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1175 - Vendredi 17 février 2017  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

## quelle attitude adopter ?

**Éric Dupin** : Mon livre ne porte pas uniquement sur les identitaires d'Extrême-droite. J'ai également enquêté sur le parti des indigènes de la République qui développe aussi une rhétorique identitaire. Fort heureusement, ces extrémistes ne constituent que de petites minorités. Cependant, les uns comme les autres tiennent

des discours très violents. Pour l'instant ils s'expriment surtout sur internet. On peut considérer cela comme un exutoire mais des passages à l'acte d'individus isolés sont à craindre.

Il me semble qu'il faut regarder en face les problèmes auxquels est confrontée la société, sans les nier. Il existe des difficultés d'intégration

qu'une partie de la gauche a parfois la tentation de minorer, voire d'ignorer. Les réponses passent par des politiques publiques en matière de logement, d'urbanisme sur le long terme pour apaiser les tensions et garantir les conditions d'un vivre ensemble qui se résume trop souvent à un slogan.

## En bref

### Délinquance en baisse



La préfecture du Finistère a publié le 1<sup>er</sup> février les chiffres de la délinquance dans le département pour l'année 2016. Il apparaît que les atteintes aux biens et les violences aux personnes baissent tandis que les escroqueries et les infractions économiques et financières connaissent une hausse.

Le nombre de cambriolages baissent de 10,2%. 4761 faits de violences aux personnes ont été enregistrés soit une baisse de 4,1%. Le taux d'élucidation pour ce type de délit reste stable à 71%.

En revanche le nombre des escroqueries progresse (+6,7%). Deux phénomènes se développent : les arnaques sur internet, le plus souvent via des sites basés à l'étranger, et les faux ordres de virement pour les entreprises.

### Granit breton



Martine Pinville, secrétaire d'État au commerce et à l'artisanat, a lancé le 9 février à Rennes l'indication géographique «Granit en Bretagne».

Cette reconnaissance était très attendue par les professionnels. Pour bénéficier de cette appellation, les opérations d'extraction et de fabrication

doivent être effectuées dans un des quatre départements bretons ou la commune de Saint-James dans la Manche.

L'objectif de cette indication est de protéger les savoir-faire locaux, de préserver l'emploi dans la région concernée en luttant contre les fraudes et d'informer les consommateurs.

### Langues régionales



«L'Assemblée nationale a adopté le 31 janvier dernier la proposition de loi relative à la promotion des langues régionales», s'est félicité Annick Le Loch sur son blog <https://annickleloch.com/>.

Ce texte de progrès inscrit dans la loi l'enseignement des langues régionales et leur promotion dans la signalétique et les médias.

Cette proposition de loi entend promouvoir les langues régionales en permettant aux collectivités territoriales de disposer d'instruments de promotion de leur patrimoine linguistique. Leur enseignement comme matière facultative est reconnu ainsi que les formes d'enseignement «immersif».

Ce texte intervient après le torpillage de la ratification de la charte européenne des langues régionales par la droite sénatoriale.

«Si les députés de la majorité porteurs de ce texte et auxquels j'appartiens, sont conscients de la difficulté d'aller jusqu'au bout du processus législatif, ils appellent leurs collègues sénateurs à prendre leur responsabilité pour poursuivre l'examen. Il appartient désormais au Sénat d'inscrire ce texte à son ordre du jour, avant la fin de cette législature», conclut la députée de la 7<sup>e</sup> circonscription du Finistère.

### Écotaxe



Suite à la publication du rapport de la Cour des comptes, le Secrétaire d'État, Christian Eckert est intervenu au Sénat. «Il a notamment rappelé que cette fiscalité avait été adoptée sous l'ère Fillon en 2009 et que le contrat avec Écomouv' avait été signé le 4 mai 2012, c'est-à-dire juste avant la prise de fonction de François Hollande», rapporte François Marc sur son blog <http://francois-marc.blog-spirit.com/>.

Le Secrétaire d'État a souligné à quel point ce contrat avec Écomouv' était totalement déséquilibré puisque selon les termes du contrat passé avec ce consortium italien, il fallait dépenser 38 euros de frais de gestion pour recouvrer 100 euros de produit de la taxe. On a rarement vu un dispositif d'un coût tel que celui-là et on s'interroge encore aujourd'hui sur les raisons pour lesquelles le gouvernement de l'époque s'était engagé dans un procédé aussi dispendieux.

«Il n'est pas inutile de rappeler que la recette prévue à partir de l'écotaxe a été remplacée par une augmentation du prix du gazole, de 2 centimes par litre et de 4 centimes pour le transport routier de marchandises. C'est donc une recette sensiblement plus importante qui rentre aujourd'hui dans les caisses de L'État que celle qu'aurait générée l'écotaxe», rappelle le sénateur du Finistère.

Ceux qui en l'occurrence parlent de pertes financières devraient mieux regarder les chiffres et surtout ne pas oublier qui était à l'origine de ce système totalement aberrant, en l'ayant voté en 2009.